



Hôpital Saint Joseph Saint Luc

L'hôpital au cœur,
l'esprit ouvert

DEPARTEMENT DE PATHOLOGIE CARDIOVASCULAIRE

INFORMATION ET CONSENTEMENT AVANT UNE EPREUVE D'EFFORT

Il vous est proposé de réaliser une épreuve d'effort.

Le but de cet examen est d'évaluer l'adaptation de votre cœur et de vos vaisseaux lors d'un exercice physique (augmentation de la pression et du débit sanguin). Il est réalisé sur une bicyclette, un tapis roulant ou un autre ergomètre permettant d'augmenter progressivement l'intensité de l'effort musculaire. Votre corps ayant besoin de plus d'énergie le cœur doit pomper plus de sang et sa charge de travail va donc augmenter.

Au cours de ce test vous serez surveillé (respiration, fatigue musculaire ou générale) et vous serez relié à la machine qui enregistrera différents paramètres : fréquence cardiaque, pression artérielle, Electrocardiogramme (ECG, via des Electrodes autocollantes, après rasage si nécessaire).

Si une analyse des gaz expirés est associée à votre épreuve d'effort, il vous sera demandé de porter un masque facial ou un embout buccal avec pince-nez.

A la fin de l'effort, votre surveillance sera poursuivie pendant quelques minutes avant que vous ne puissiez repartir. Cet examen nécessite absolument votre collaboration active. Avant celui-ci, vous devrez préciser si vous avez des symptômes, votre traitement habituel et si vous avez fumé dans les heures précédant l'examen. Vous devrez fournir un effort selon vos capacités maximales pour permettre au médecin de pouvoir conclure sur votre état de santé. Bien sûr, vous pourrez arrêter l'effort à tout moment si vous le jugez nécessaire.

Pourquoi vous propose-t-on une épreuve d'effort ?

Vous allez réaliser une Épreuve d'effort dans un but de diagnostic, d'évaluation ou de dépistage d'un problème cardiovasculaire. Cet examen est réalisé en cas de douleurs dans la poitrine (angor), de palpitations (irrégularités du rythme cardiaque), ou d'essoufflement anormal à l'effort ou pour évaluer votre capacité à l'effort.

Cet examen est important car il permet souvent de dépister un rétrécissement des artères qui apportent le sang au cœur (artères coronaires) pouvant être responsable d'un infarctus. Il permet aussi de rechercher une mauvaise tolérance cardiovasculaire à l'effort en cas par exemple d'arythmie ou d'anomalie de fonctionnement du muscle ou des valves cardiaques ce qui est essentiel pour votre sécurité. Il permet aussi d'évaluer l'efficacité d'un traitement médical éventuel.

Les résultats de l'épreuve d'effort guideront le choix d'autres examens médicaux (par exemple une coronarographie en cas de rétrécissement coronaire) et aideront à déterminer les soins les mieux adaptés.

L'épreuve d'effort comporte-t-elle des risques ?

L'épreuve d'effort peut entraîner des complications pouvant nécessiter une hospitalisation, comme un trouble du rythme cardiaque, une douleur prolongée dans la poitrine, un accident cardiovasculaire ou une insuffisance cardiaque, mais elles restent rares (moins de 6 / 10 000 examens). Le risque de décès est exceptionnel (moins de 0,3 / 10 000). Les médecins qui vous proposent et réalisent l'examen connaissent ses risques et les ont évalués compte tenu des bénéfices attendus (diagnostic de votre maladie et possibilités de traitements). Ils vous ont donc données des informations adaptées à votre cas particulier et ne vous proposent ce test que parce que les risques sont bien inférieurs aux bénéfices. Vous conservez, bien sûr, la possibilité d'interrompre le test à tout instant si vous le souhaitez mais cela peut rendre difficile l'interprétation des résultats.

Tous les moyens sont prévus pour assurer votre sécurité. La salle d'épreuve d'effort est équipée d'un matériel de réanimation et le personnel surveillant est formé à la gestion des éventuelles complications.



Hôpital Saint Joseph Saint Luc

L'hôpital au cœur,
l'esprit ouvert

Quelles sont les alternatives possibles ?

Il n'existe pas vraiment d'équivalent à l'épreuve d'effort qui sollicite vos systèmes respiratoire, cardiovasculaire et musculaires. Elle permet d'avoir une information sur l'adaptation de tout votre organisme à un effort réel, comme dans votre vie personnelle. En cas de refus de réalisation de l'examen de votre part, votre médecin pourra éventuellement vous proposer un autre examen en fonction de votre cas particulier.

Complément

Ce document constitue une notice explicative des risques et bénéfices d'une épreuve d'effort que vous devez réaliser. Il ne constitue pas une décharge de responsabilité de l'équipe médicale qui vous prend en charge et qui vous a commenté ces informations générales, en les rapportant à votre situation particulière.

Je reconnais avoir été informé de la nature du geste qui m'est proposé en des termes que j'ai compris et qu'il a été répondu de façon satisfaisante à toutes les questions que j'ai posées.

Fait à Lyon en double exemplaire le

Nom, Prénom, Signature du patient